

## La lettre du Textile N°143 – 27 Avril 2018



Le COFREET (Comité Français de l'Etiquetage pour l'Entretien des Textiles), en collaboration avec la FFPB (Fédération Française des Pressings et Blanchisseries), a réuni plus de 75 marques de textiles et de prêt-à-porter, textiliens et d'organisations institutionnelles françaises autour de la thématique de l'entretien professionnel des textiles afin de traiter les conséquences et les perspectives suite à l'arrêté du Ministère de la Transition écologique et solidaire visant à interdire l'usage du perchloroéthylène en France.

Alors que l'arrêté définit la limite de l'usage du perchloroéthylène en France, en zones urbaines, au 1<sup>er</sup> janvier 2022 les marques de textiles/habillement, leurs fournisseurs et les professionnels de l'entretien doivent, dès à présent, considérer avec attention la substitution du perchloroéthylène par de nouveaux procédés d'entretien professionnels, dont :

- 1- L'entretien professionnel à sec, intégrant le perchloroéthylène et/ou les hydrocarbures, ainsi que les nouveaux solvants arrivant sur le marché;
- 2- L'entretien professionnel à l'eau, impliquant l'usage d'eau avec des lessives et des programmes de lavage/essorage/séchage professionnels.

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire a exposé le contexte de cette décision et les enjeux environnementaux et de santé publique qui y sont liés. Les conséquences et les enjeux pour les professionnels de l'entretien ont été présentés par la FFPB, et le CTTN (Centre Technique pour l'entretien des textiles) a détaillé les différents procédés de nettoyage professionnels et les nouveaux solvants.

La société 5àsec, réseau de pressings en France, a été invitée à présenter ses choix stratégiques face à l'évolution des procédés d'entretien qui s'offrent à la profession.

Et le COFREET a expliqué aux marques adhérentes et aux professionnels du secteur, quels symboles d'entretien professionnel choisir et la bonne manière d'étiqueter leurs produits textiles dans ce

contexte pour ; et ce afin d'éviter tout dommage dû à des procédés de nettoyage professionnel non appropriés ou à l'absence de certains symboles sur les étiquettes des produits.

Pour conclure cette matinée, deux marques de Le bon usage des symboles prêt-à-porter – Agnès b. et Tricots Saint James – et des procédés d'entretien professionnel ont été invitées à faire part de leurs pour la satisfaction des consommateurs! expériences et choix d'entretien lors d'une table ronde.

Le séminaire fut très riche en informations et à favoriser les échanges entre marques et textiliens. De nombreuses questions ont été posées ; et qui ont trouvé réponses auprès des intervenants, chacun expert dans son domaine, venant compléter et alimenter ce sujet.

## Contact

Pascale FLORANT – COFREET - 01 47 56 31 81 - info@cofreet.com

